



CHALLENGE DES "CLUBS FORMATEURS"

REGLEMENT

Le challenge procède par attribution de points :

- 1) Critérium des HDS : Challenge Erik ASCHEHOUG
- 2) Challenge du jeune pongiste : résultats par catégories, tableaux confirmés uniquement
- 3) Championnat de France Jeunes

1) CHALLENGE ERIK ASCHEHOUG

1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	8 points
3 ^{ème}	6 points
4 ^{ème}	4 points
5 ^{ème}	2 points

Les résultats des Seniors ne sont pas pris en compte dans le calcul

2) RESULTATS AU CHALLENGE JEUNE PONGISTE

- Seuls les tableaux confirmés Garçons et Filles sont comptabilisés selon la répartition des points ci-dessous :

1 ^{er}	6 points
2 ^{ème}	4 points
3 ^{ème}	3 points
4 ^{ème}	2 points
1/4 de finale	1 point

3) CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

2 points par joueur qualifié

Bonus de résultats :

1 points :	16 ^{ème} / 32 ^{ème}
2 points :	8 ^{ème}
3 points :	quart
4 points :	demi
6 points :	Finale
8 points :	Champion

Si le joueur est muté (première année ou non), le club ne se verra attribué que la moitié des points.

4) RECOMPENSES

Sont récompensés les 5 meilleurs clubs résultant du mode de calcul et de classement décrit ci-dessus.

Ces clubs recevront, en fonction de leur classement, une dotation en Bons d'Achat dont le montant est fixé comme suit :

1 ^{er}	Bon d'Achat de 400 €
2 ^{ème}	Bon d'Achat de 250 €
3 ^{ème}	Bon d'Achat de 150 €

Les récompenses ne seront remises qu'aux seuls clubs représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la saison 2017/2018.